

République Française
Département VENDEE
Commune de Saint Réverend

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/12/2025

Référence
20251201

Objet de la délibération
Attribution du marché de construction d'un centre médical

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	11

Date de la convocation
03/12/2025

Date d'affichage
11/12/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 10/12/2025

Et

Publication ou notification du :

11/12/2025

L'an 2025 et le 8 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de PRINCE Lucien, Maire

Présents : M. PRINCE Lucien, Maire, Mmes : AUGUIN Maryse, BARRÉ Catherine, COTTEREAU Nadège, MICHON Magali, PROUTEAU Sabrina, PROUX Nathalie, MM : DOUCHET Mickaël, GIRARD Guy, LIAIGRE Sylvain.

Excusé : PERCHOT Noël donne pouvoir à Mme PROUTEAU Sabrina

Absents : Mmes : BOUCHERAU Manuela, LACAN Sylvaine, MM : PALLADE Gaëtan, RECOQUE Raphaël

A été nommée secrétaire : M. LIAIGRE Sylvain

Objet de la délibération : Attribution du marché de construction d'un centre médical

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 4 novembre 2025 dans le journal d'annonces légales Ouest France Vendée ainsi que sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr> le 30 octobre 2025, avec une date limite de remise des offres fixée au 21 novembre 2025 à 12H00.

Le dossier de consultation des entreprises a également été mis en ligne sur cette même plate-forme.

Sylvain LIAIGRE indique que la Commission Bâtiments s'est réunie le 3 décembre pour étudier le rapport d'analyse des offres transmis par le maître d'œuvre. Il présente aux membres de l'assemblée ces éléments.

Suite à l'analyse des offres, les entreprises ayant déposé les offres les mieux-disantes sont les suivantes :

Lot n°1 VRD/Aménagements Extérieurs : la société CTCV TP de SAINT HILAIRE DE RIEZ (85) pour un montant de 14 869,15 € HT avec une note de 100/100

Lot n°2 Gros Œuvre/Enduits/Couverture : la société SAS MC BAT de LA ROCHE SUR YON (85) pour un montant total de 80 410,73 € HT avec une note de 100/100

Lot n°3 Charpente Bois/Menuiseries Extérieures Aluminium/Menuiseries Intérieures Bois : la société MCPA d'AIZENAY de (85) pour un montant de 24 962,19 € HT avec une note de 95/100

Lot n°4 Cloisons Sèches/Plafonds/Isolation : la société ISOLYA d'AIZENAY (85) pour un montant total de 14 300 € HT avec une note de 100/100

Lot n°5 Revêtements de Sols Durs-Faiences : la société BABU Willy de SAINT JULIEN DES LANDES (85) pour un montant total de 13 620,51 € HT avec une note de 97/100

Lot n°6 Peinture : la société SARL DECO-PEINT de MACHÉ (85) pour un montant de 5 246,50 € HT avec une note de 96,57/100

Lot n°7 Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation : la société MISSENARD QUINT de LA ROCHE SUR YON (85) pour un montant de 16 000 € HT avec une



note de 100/100

Lot n°8 Electricité : la société GATEAU FRERES de SAINT GILLES CROIX DE VIE (85) pour un montant total de 9 290 € HT avec une note de 100/100

Lot n°9 Nettoyage de livraison : la société NIL des SABLES D'OLONNE (85) pour un montant total de 480 € HT avec une note de 95/100

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché aux entreprises suivantes :

Lot n°1 VRD/Aménagements Extérieurs : la société CTCV TP de SAINT HILAIRE DE RIEZ (85) pour un montant de 14 869,15 € HT.

Lot n°2 Gros Œuvre/Enduits/Couverture : la société SAS MC BAT de LA ROCHE SUR YON (85) pour un montant total de 80 410,73 € HT.

Lot n°3 Charpente Bois/Menuiseries Extérieures Aluminium/Menuiseries Intérieures Bois : la société MCPA d'AIZENAY de (85) pour un montant de 24 962,19 € HT.

Lot n°4 Cloisons Sèches/Plafonds/Isolation : la société ISOLYA d'AIZENAY (85) pour un montant total de 14 300 € HT.

Lot n°5 Revêtements de Sols Durs-Faïences : la société BABU Willy de SAINT JULIEN DES LANDES (85) pour un montant total de 13 620,51 € HT.

Lot n°6 Peinture : la société SARL DECO-PEINT de MACHÉ (85) pour un montant de 5 246,50 € HT.

Lot n°7 Plomberie-Sanitaire-Chauffage-Ventilation : la société MISSENARD QUINT de LA ROCHE SUR YON (85) pour un montant de 16 000 € HT.

Lot n°8 Electricité : la société GATEAU FRERES de SAINT GILLES CROIX DE VIE (85) pour un montant total de 9 290 € HT

Lot n°9 Nettoyage de livraison : la société NIL des SABLES D'OLONNE (85) pour un montant total de 480 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants et toutes pièces s'y rapportant

PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront engagées sur l'opération n°85 : Cabinet Médical de la section d'investissement du budget général 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site : www.telecours.fr

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/12/2025
Le Maire,
Lucien PRINCE